

Entretien des sols

Mortiers décoratifs, béton vernis, sols souples

Cire métallisante



MONOCOMPOSANT

PRÊT À L'EMPLOI

NETTOYAGE DES OUTILS

EAU

ASPECTS

Mat / Satiné

RENDEMENT

1L = +/- 50m²



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

0% NMP
NEP

caractéristiques - destinations

- Idéal pour l'entretien et la rénovation de tous types de finitions de mortiers type bétons cirés.
- Emulsion non glissante qui dépose un film de protection sur le vernis pour :
 - **Prolonger la durée de vie du film de vernis en le protégeant de l'usure.**
 - **Raviver les surfaces ternies et estomper les rayures superficielles.**
- Non jaunissant.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Liquide
Couleur	Blanc
Séchage par	Évaporation de l'eau

mise en œuvre

État du support

Vérifier la présence d'un film de vernis sur l'ensemble de la surface.

Régénérer

Outillage :

Effectuer l'application avec une microfibre, un balai éponge, étendeur... propres.

Conditions d'application :

Attendre au moins 2 semaines après la finition avant d'appliquer la première couche de Cire métallisante.

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer la cire métallisante que sur un support propre, sec, dégraissé (sans corps gras tels que silicone, cire), et exempt de lessive, de toute salissure, de poussière ou autres résidus.

Effectuer un essai préalable sur un endroit peu visible avant de traiter toute la surface.

- 1 La Cire métallisante est prête à l'emploi, ne pas la diluer.
- 2 Appliquer 1 à 2 couches au balai éponge, à la microfibre, à l'étendeur... propres. Laisser sécher de 30 à 60 minutes entre couches.

Remise en service de la pièce après 1 heure.
- 3 Pour l'entretien courant, dépoussiérer régulièrement à l'aspirateur ou au balai. Nettoyer avec une microfibre bien essorée et un nettoyant neutre du type Nettoyant sols mélangé à l'eau de nettoyage. Occasionnellement, ou dès que la surface perd de son éclat, renouveler l'application de la Cire métallisante sur sol propre.

La fréquence de cet entretien dépend de la fréquentation et de l'usage des pièces

- Chambres : 1 fois par an
- Pièces à vivre : 2 fois par an
- Lieux publics : tous les 2 ou 3 mois
- Lieux extrêmes : tous les mois

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure.

restrictions

- Ne pas appliquer sur un mortier décoratif brut.
- Ne pas appliquer sur un mortier décoratif avec une finition assurée par l'application d'une cire.
- Ne jamais utiliser de détergents alcalins puissants qui endommageraient la couche de la Cire métallisante.

conditionnement

Ce produit est disponible en bidon de 1L et 2 aspects : Mat ou Satin.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation. Craint le gel.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications

0% NMP – 0% NEP

**0% NMP
NEP**

- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué de plastique recyclable

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

CERTIFICATION ISO 9001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.

Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans